AUDIT & communication
Groupe ACS SIGMA

COP1 - SOLIDARITES ÉTUDIANTES

12 PLACE DU PANTHEON

75005 – PARIS 05

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE

CLOS LE 31/08/2023

ACS SIGMA
AUDIT & communication
SCOFI
PROGEXA
CABINET JPM

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
118, avenue Jean Jaurès - Résidence «Le Belvédère» - Bâtiment D - 75019 PARIS
Tél. : 01 42 45 07 07 - Fax : 01 42 41 63 86 - E-mail : accueil@acs-sigma.fr
www.acs-sigma.fr
SARL au capital de 110 000 € - SIRET 378 006 191 00027 - APE 6920Z

Aux membres de l'association,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Cop1 - Solidarités Étudiantes**,** relatifs à l'exercice clos 31/08/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/09/2022 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nos contrôles ont porté sur l'ensemble des cycles et plus particulièrement sur les cycles ressources/contributeurs et contribution volontaire en nature en raison de l'importance de ces postes. Les sondages et les contrôles effectués ont contribué à l'expression de notre opinion.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A la date de signature du présent rapport, nous n'avons pas eu connaissance des documents à caractère financier remis par votre trésorier, en vue de votre Assemblée Générale

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels sont arrêtés par le Trésorier.

Véronique BRAULT Expert Comptable Commissaire Aux Comptes

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Véronique BRAULT
Expert Comptable
Commissaire Aux Comptes

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

Le 17/01/2024

Véronique BRAULT

Commissaire aux Comptes

Véronique BRAULT
Expert Comptable
Commissaire Aux Comptes

Actif			Au 31/08/2023			Au 31/08/2022
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1)				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst.techniques, mat.out.industriels	234 777	29 708	205 069	10 844
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	234 777	29 708	205 069	10 844
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	Immobilisations financières (2)	Participations et créances rattachées				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres	694		694	150
		TOTAL	694		694	150
		Total I	235 471	29 708	205 763	10 994
Actif circulant	Stocks et en cours					5 006
	Créances(3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	166 362		166 362	6 700
		TOTAL	166 362		166 362	6 700
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	801 306		801 306	356 495
		Charges constatées d'avance (4)	113 633		113 633	42 672
		Total II	1 081 302		1 081 302	410 875
Frais d'émission des emprunts		III				
Primes de remboursement des emprunts		IV				
Ecart de conversion Actif		V				
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	1 316 773	29 708	1 287 065	421 870
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

Edité à partir de Loop V5.3.0

Véronique BRAULT Expert Comptable Commissaire Aux Comptes

15/01/2024 14:29:18

Sefico Nexia

ASSOCIATION COP1

31/08/2023
Bilan Passif

	Passif	Au 31/08/2023	Au 31/08/2022
Fonds propres	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	367 930	173 590
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	91 051	194 339
	Situation nette (sous-total)	**458 981**	**367 930**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	41 438	
	Provisions réglementées		
	Total I	**500 420**	**367 930**
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total I bis		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	301 118	42 378
	Total II	**301 118**	**42 378**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		
	Emprunts et dettes financières diverses (2)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 034	10 200
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	17 738	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 622	110
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	415 131	1 251
	Total IV	**485 527**	**11 561**
	Écart de conversion Passif V		
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	**1 287 065**	**421 870**
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V5.3.0

Véronique BRAULT Expert Comptable Commissaire Aux Comptes

15/01/2024 14:29:18

Mission de présentation – voir attestation de l'expert-comptable

ASSOCIATION COP1

31/08/2023

Compte de résultat

		Du 01/09/2022 Au 31/08/2023 12 mois	Du 01/09/2021 Au 31/08/2022 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	4 559	5 101
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	10 841	43 721
	dont ventes de dons en nature		*43 500*
	Ventes de prestations de service	267	
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	710 756	164 279
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	40 619	38 920
	Mécénats	3 000	34 386
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	102 513	90 381
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés	42 378	47 728
	Autres produits	6	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**914 942**	**424 519**
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	190 015	117 938
	Variation de stocks	5 006	-5 006
	Autres achats et charges externes (1)	200 158	81 398
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	7 462	
	Salaires et traitements	88 936	2 347
	Charges sociales	27 528	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	27 884	1 661
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	301 118	31 514
	Autres charges	1 860	290
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**849 971**	**230 144**
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	**64 971**	**194 374**

Edité à partir de Loop V5.3.0

15/01/2024 14:29:18

ASSOCIATION COP1

31/08/2023

Compte de résultat

		Du 01/09/2022 Au 31/08/2023 12 mois	Du 01/09/2021 Au 31/08/2022 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 046	292
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	**1 046**	**292**
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		
	2. Résultat financier (III-IV)	**1 046**	**292**
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	**66 017**	**194 667**
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	25 893	
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	**25 893**	
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	859	328
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	**859**	**328**
	4. Résultat exceptionnel (V-VI)	**25 034**	**-328**
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices	VII VIII		
	Total des produits (I + III + V)	**941 883**	**424 811**
	Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**850 831**	**230 472**
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	**91 051**	**194 339**

Évaluation des contributions volontaires en nature

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	258 146	203 462
Prestations en nature	160 797	111 882
Bénévolat	1 230 521	169 917
Total	1 649 464	485 263
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	258 146	203 462
Mises à disposition gratuite de biens	160 797	111 882
Prestations en nature		
Personnel bénévole	1 230 521	169 917
Total	1 649 464	485 263

Edité à partir de Loop V5.3.0

15/01/2024 14:29:18

Sefico Nexia

ASS COP1 - SOLIDARITES ETUDIANTES

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/08/2023

Mission de présentation – voir attestation de l'expert-comptable

Véronique BRAULT Expert Comptable Commissaire Aux Comptes

Annexe Légale

Désignation de l'association : ASSOCIATION COP1 – SOLIDARITES ETUDIANTES

L'Association COP1 – Solidarités étudiantes, association loi du 1er juillet 1901, déclarée le 01 septembre 2020, a pour premier but de porter assistance aux jeunes, étudiantes et étudiants. Pour cela, elle œuvre notamment dans le domaine alimentaire par la redistribution d'invendus et de denrées alimentaires, mais également de produits d'hygiène et biens de première nécessité, ou encore par la mise en place de dispositifs d'information, d'accompagnement et de soutien. Aussi, l'Association se donne pour objectif d'aider humainement et matériellement par toute action visant à combattre la pauvreté, l'exclusion, la précarité, avec une priorité particulière portée vis à vis des étudiants et jeunes en difficulté.

COP1 exerce des activités d'assistance diverses, sans but lucratif : distributions, événements, ateliers, accompagnement personnalisé, collectes, dons, etc. En parallèle, elle exerce également une fonction de sensibilisation, d'alerte de l'opinion universitaire et publique, de plaidoyer et de représentation auprès des institutions compétentes.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 1 287 065 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 91 051 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 Principes et méthodes comptables

Règles générales

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mentions, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Matériel et outillages industriels	10 ans
Matériel ou mobilier de bureau	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	de 5 à 10 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire et inférieure à la valeur comptable.

Fonds associatifs

Les fonds propres correspondent aux apports, affectations et excédents acquis à l'association. Ils regroupent les ressources mises à disposition de l'entité de façon définitives ou conditionnelles et certaines ressources ayant un caractère durable.

Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Sont comptabilisés, à la clôture de l'exercice, dans les comptes de fonds dédiés, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- Subventions d'exploitation :
- Contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie.

Les fonds dédiés au 31/08/2023 sont constitués de la part non utilisée de subventions d'exploitation et de contributions financières.

Un tableau annexe donne le détail des fonds dédiés.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont évalués au montant du produit correspondant à la prestation restant à réaliser ou à la marchandise restant à livrer.

Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative. A la date de clôture il est procédé à l'analyse de l'utilisation des subventions et à la régularisation des produits en fonction des clauses de la convention d'attribution.

Contributions volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

Elles sont valorisées et comptabilisées si les deux conditions suivantes sont remplies :

- la nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité ;
- l'entité est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature sont détaillées dans les tableaux annexe.

2 Faits caractéristiques de l'exercice

L'association créée le 31 août 2020, en réaction à la crise sanitaire de la Covid-19 par les membres du bureau fondateur a fait face à de nouveaux enjeux au cours de l'exercice 2022-2023.

1. **Une aide devenue nationale**

   - Ouverture de 7 antennes sur le territoire français (Marseille, Montpellier, Lille, Strasbourg, Lyon, Rouen, Nantes).
   - 8 août 2023 : Octroi par la DGCS de l'habilitation nationale pour l'aide alimentaire.

2. **A Paris-Île de France : une aide alimentaire renforcée et diversifiée**

   - Ouverture d'un quatrième créneau de distribution alimentaire hebdomadaire à Césure (Censier).
   - Organisation de deux « Villages des Cop1 », avec nos plus fidèles partenaires associatifs.
   - Organisation de distributions de viennoiseries sur les principaux campus, depuis décembre 2022.
   - Depuis novembre 2022 : Organisation des premiers « Fest1 » à Césure.

3. **Un fonctionnement en interne professionnalisé**

   - Embauche de salariés en CDD sur la logistique (Paris) pour récupérer plus de denrées.
   - Embauche de trois salariés en CDI pour permettre le développement national de Cop1.
   - Recrutement de stagiaires sur différentes missions support (communication, plaidoyer, recrutement).
   - Location des premiers bureaux de Cop1 aux Arches : permet aux bénévoles et aux salariés de se réunir.

3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Actif immobilisé

3.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Imm. incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	3 184	5 743	-	-	8 927
	Install. générales, ag. Am. divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	8 118	210 232	-	-	218 350
	Mat bur., informatique, mobilier	1 367	6 134	-	-	7 501
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total III	**12 669**	**222 109**	-	-	**234 777**
Immobilisations financières	Participations	-	-	-	-	-
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	150	544	-	-	694
	Total IV	**150**	**544**	-	-	**694**
	Total général	**12 819**	**222 653**	-	-	**235 471**

3.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	-	-	-	-
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	443	712	-	1 155
	Install. générales, ag. Am. divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	1 232	26 256	-	27 487
	Mat bur., informatique, mobilier	149	917	-	1 065
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
	Total III	**1 824**	**27 884**	**-**	**29 708**
Total général		**1 824**	**27 884**	**-**	**29 708**

3.2 Actif circulant

3.2.1 Charges constatées d'avance

Nature	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
SONAR ABONNEMENT	07/03/2023	07/03/2024	187,00		
LES AMARRES	01/09/2023	30/09/2023	459,00		
PLATEAU URBAIN/VICTORIA	01/09/2023	30/09/2023	1 616,60		
QR CODE	27/07/2023	27/07/2024	163,00		
CMIE ADHESION	01/01/2023	31/12/2023	72,00		
DONS SOLIDAIRES	01/01/2023	31/12/2023	33,33		
QUITTANCE LOYER	11/08/2023	10/09/2023	50,00		
NDF JRAW CARTE JEUNE	21/10/2022	20/10/2023	3,43		
CENTRE MEDICAL	01/01/2023	31/12/2023	36,00		
OTAKE PRODUCTIONS	06/10/2023	06/10/2023	5 275,00		
W SPECTACLE	06/10/2023	06/10/2023	10 550,00		
KG PRODUCTION	06/10/2023	06/10/2023	3 500,00		
MARSTON INTERV	06/10/2023	06/10/2023	3 000,00		
ZENITH	06/10/2023	06/10/2023	29 108,54		
ZENITH	06/10/2023	06/10/2023	29 108,56		
HELLOPRINT	06/10/2023	06/10/2023	3 192,65		
HELLOPRINT	06/10/2023	06/10/2023	781,16		
ADINTIME	31/08/2023	06/09/2023	14 364,24		
PLAY TWO	06/10/2023	06/10/2023	12 132,50		
		TOTAL	113 633	-	-

3.3 Fonds propres

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecarts de réévaluation	-			-		-		-
Réserves	-	-	-	-		-		-
Report à nouveau	173 591	194 339	-			-		*367 930*
Excédent ou déficit de l'exercice	194 339	-	-	91 052	-	194 339	-	*91 052*
Dotations consomptibles	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-			46 297		4 858		*41 438*
Provisions réglementées	-			-		-		-
TOTAL	***367 930***	***194 339***	***-***	***137 349***	***-***	***199 197***	***-***	***500 420***

3.4 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

3.4.1 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

Les fonds dédiés prennent également en compte l'acquisition d'immobilisation pour leur coût d'acquisition total.

3.4.1.1 Subventions

	A l'ouverture de l'exercice (19)	Reports (689)	Utilisation (789)		Transferts	A la clôture de l'exercice (19)	
			Montant global	Dont rembours ements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices"
Subvention	-10 864	-298 373	-10 864	-	-	-298 373	-
TOTAL	**-10 864**	**-298 373**	**-10 864**	**-**	**-**	**-298 373**	**-**

3.4.1.2 Contributions financières d'autres organismes

	A l'ouverture de l'exercice (19)	Reports (689)	Utilisation (789)		Transferts	A la clôture de l'exercice (19)	
			Montant global	Dont rembours ements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices"
Contributions financières d'autres organismes	-31 514	-2 745	-31 514	-	-	2 745	-
TOTAL	**-31 514**	**-2 745**	**-31 514**	**-**	**-**	**2 745**	**-**

3.4.2 Précisions sur d'autres dettes

3.4.2.1 Détail des charges à payer

Libellé	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	1 630
Charges sociales provisionnées	760
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	14 081
Autres charges fiscales	6 042
Divers	-
TOTAL	**22 513**

3.4.2.2 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont composés de la campagne d'adhésion portant sur l'exercice 2023-2024 et les recettes subventionnant des projets portant sur l'exercice 2023-2024 et projets pluriannuels :

- Adhésion 2023-2024 de 132€
- Campagne de communication durant l'hiver 2023 de 25 000€
- Festival pour les étudiants de 125 000€
- Formation des bénévoles pour le 4ème trimestre 2023 et les années 2024 et 2025 de 90 000€.
- Ouverture de nouvelles antennes COP1 en France sur le 4ème trimestre 2023 de 175 000€.

3.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

3.5.1 État des échéances des créances

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	
	Prêts	-	-	
	Autres	-	-	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	-	-	
	Autres	122 560	122 560	
Charges constatées d'avance		113 633	113 633	
TOTAL		236 193	236 193	

Prêts Accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	

3.5.2 État des échéances des dettes

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-		
Autres emprunts obligataires		-	-		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		-	-		
Fournisseurs et comptes rattachés		14 081	14 081		
Dettes fiscales et sociales		17 738	17 738		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-	-		
Autres dettes		5 622	5 622		
Produits constatés d'avance		240 132	240 132		
TOTAL		**277 574**	**277 574**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	

Sefico Nexia

3.6 Compte de résultat

3.6.1 Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	4 559	4 559	5 101	5 101
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	40 620	40 620	38 921	38 921
- Legs, donations et assurances-vie	-	-	-	-
- Mécénat	3 000	3 000	34 386	34 386
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-	-	43 721	43 721
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	-		-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	102 514		90 382	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	38 056		292	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	710 756		164 280	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	-	-
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	42 378	-	47 728	-
TOTAL	**941 883**	**48 179**	**424 811**	**122 129**
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	440 175	43 361	153 438	105 048
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-		-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	14 319	4 818	34 122	17 081
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	67 335	-	9 737	-
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	27 884	-	1 661	-
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	-		-	-
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	301 119	-	31 514	-
TOTAL	**850 831**	**48 179**	**230 472**	**122 129**
EXCEDENT OU DEFICIT	**91 052**	**-**	**194 339**	**-**

Mission de présentation – voir attestation de l'expert-comptable

Véronique BRAULT Expert Comptable Commissaire Aux Comptes

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	1 230 521	1 230 521	169 918	164 435
Prestations en nature	160 797	160 797	111 883	92 866
Dons en nature	258 146	258 146	203 462	203 462
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-		-	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature	-		-	
Dons en nature	-		-	
TOTAL	**1 649 465**	**1 649 465**	**485 263**	**460 765**
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	1 563 863	1 563 863	475 030	456 014
Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-	-	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	85 602	85 602	10 234	4 751
TOTAL	**1 649 465**	**1 649 465**	**485 263**	**460 765**

3.6.2 Compte d'emploi annuel des ressources

3.6.2.1 Compte d'emploi

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	43 361	105 048
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	-	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	-
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 818	17 081
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	0	0
TOTAL DES EMPLOIS	**48 179**	**122 129**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	31 514
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	**-**	**-**
TOTAL	**-**	**31 514**

3.6.2.2 Compte de ressources

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie	4 559	5 101
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	40 620	38 921
- Legs, donations et assurances-vie	-	-
- Mécénats	3 000	34 386
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	43 721
TOTAL DES RESSOURCES	**48 179**	**122 129**
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	-	47 728
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	**-**	**-**
TOTAL	**-**	**47 728**
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	106 078
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-	-
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	-106 078
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	**-**	**-**

3.6.3 Compte d'emploi annuel des ressources (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France	1 563 863	456 014
Réalisées à l'étranger	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	85 602	4 751
TOTAL	**1 649 465**	**460 765**

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Bénévolat	1 230 521	164 435
Prestations en nature	160 797	92 867
Dons en nature	258 146	203 462
TOTAL	**1 649 465**	**460 765**

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	**42 378**	**58 593**
(-) Utilisation	42 378	47 728
(+) Report	-	31 514
FONDS DEDIES LIES A GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	**-**	**42 378**

3.6.4 Ventilation des produits d'exploitation

Les dépenses engagées avant que l'association ou la fondation ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires.

Une condition suspensive non levée ne permet pas d'enregistrer la subvention en produits.

3.6.5 Concours publics et subventions

Nature du concours ou de la subvention	Catégorie d'autorités administratives	Montant
Subvention d'exploitation	CROUS de Paris	60 000
Subvention d'exploitation	DRIHL[1]	99 733
Subvention d'exploitation	Fondation Paris 1	5 000
Subvention d'exploitation	FSDIE[2] Condorcet	5 039
Subvention d'exploitation	FSDIE CVEC Paris 1	46 170
Subvention d'exploitation	FSDIE Paris 1	23 459
Subvention d'exploitation	Mairie de Paris	81 441
Subvention d'exploitation	Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse	90 000
Subvention d'exploitation	Ministère de l'enseignement supérieure et de la recherche	700 000
Subvention d'exploitation	Sorbonne Université	25 000
Subvention d'exploitation	Université Paris 1	14 000
Subvention d'exploitation	Université Paris Cité	20 355
Subvention d'exploitation	Université Paris Nanterre	4 000
Subvention d'exploitation	Université Sorbonne Nouvelle	4 000
Subvention d'exploitation	Mairie d'Angers	4 000
Subvention d'exploitation	Produits constatés d'avance	-405 000
	TOTAL	**777 197**

[1] DRIHL : Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement

[2] FSDIE : Fonds de solidarité et de développement aux initiatives étudiantes

3.7 Contributions volontaires en nature

Par nature effectuées à titre gratuit, elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces, ainsi que des biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état.

Les ressources reçues en nature par l'entité sont utilisées pour les besoins de son activité.

Les contributions volontaires en nature correspondant aux dons en nature et à la mise à disposition gratuite de biens sont évalués conformément aux conventions de partenariats et aux valorisations communiquées par les contributeurs.

3.7.1 Bénévolat

Le mécénat de compétence est valorisé au prix de revient. Le bénévolat est valorisé au SMIC horaire chargé. La valorisation est basée sur les plannings organisant les distributions et collectes de l'association où les bénévoles s'inscrivent par tranches horaires :

Sites	Bénévolat	Valorisation €
National	Mécénat de compétence expertise comptable - Sefico Nexia	20 301
	Mécénat de compétence avocat - KPMG	30 836
	Mécénat de compétence communication – Les Présidents	34 465
	Sous-total National	**85 602**
Paris	Distributions	127 085
	Collectes	7 561
	Copilotes	49 026
	Directeurs d'antenne	18 130
	Bureau et coordination	762 740
	Sous-total Paris	**964 542**
Angers	Distributions	17 986
	Conseil national	39 367
	Sous-total Angers	**57 352**
Lille	Distributions	4 537
	Directeurs d'antenne	18 906
	Sous-total Lille	**23 443**

Lyon	Distributions	1 993
	Sous-total Lyon	**1 993**
Marseille	Distributions	22 556
	Directeurs d'antenne	12 432
	Sous-total Marseille	**34 988**
Montpellier	Distributions	10 660
	Directeurs d'antenne	21 306
	Collectes	736
	Sous-total Montpellier	**32 703**
Nantes	Distributions	3 151
	Collectes	175
	Sous-total Nantes	**3 326**
Rouen	Distributions	3 544
	Sous-total Rouen	**3 544**
Strasbourg	Directeurs d'antenne	10 696
	Distributions	12 332
	Sous-total Strasbourg	**23 028**

TOTAL DES VALORISATIONS DU BENEVOLAT	**1 144 950**

3.7.2 Prestations en nature

Mise à disposition gratuite de biens immeubles

Ville	Sites	Mise à disposition de locaux	Valorisation en €
Angers	Le J	Mise à disposition de la salle pendant 5 jours de septembre à décembre 2022 pour 84€/j et pendant 11 jours de janvier à juillet 2023 pour 82€/j.	1 322
		Sout-total Angers	**1 322**
Lille	CRIJ Hauts-de-France	Mise à disposition des pour 1 action de 18h à 20h et 2 actions de 17h30 à 19h30.	300
		Sout-total Lille	**300**
Lyon	Escale Solidaire	Mise à disposition de l'espace salle à manger pour 300€ HT pendant 9 soirées.	2 700
		Sout-total Lyon	**2 700**
Marseille	Coco Velten	Mise à disposition de la cantine de 150m² pour 100€ par quart d'heures d'occupation.	1 175
		Sout-total Marseille	**1 400**
Rouen	Les Copeaux Numériques	Privatisation de 2 salles et un espace de stockage d'avril à juin 2023.	1 758
		Sout-total Rouen	**1 758**
Strasbourg	Les Compotes	Espace de stockage permanent valorisé à 400€ mensuel, 71€/j d'utilisation des surfaces mises à disposition, 10€/j de mise à disposition du personnel et services annexes pour 32 jours d'utilisation du local.	3 005
		Sout-total Strasbourg	**3 005**
Montpellier	Petit Scel	Les locaux sont valorisés à 15€ par heure d'occupation.	570
		Sout-total Montpellier	**570**

Ville	Sites	Mise à disposition de locaux	Valorisation en €
Paris	16-18 GT Atelier	Valorisation de septembre à décembre 2022.	52 397
	18 GT RDC - 1er étage	Valorisation de janvier à août 2023.	32 527
	Censier - Cuisine	Espace valorisé à 67€ par demi-journée pendant 7 mois.	2 345
	Censier Parking 10ème	Espace de parking valorisé à 12€/m2/mois TTC pendant 7 mois proratisé aux jours d'occupation.	1 670
	Censier Parking	Espace de parking valorisé à 12€/m2/mois TTC à partir de mi-mai proratisé aux jours d'occupation.	532
	Censier - Stock	Espace de stocks valorisé à 12€/m2/mois TTC pendant 7 mois proratisé aux jours d'occupation.	4 171
	RDC MIE - Bastille	Le prêt de la salle d'accueil au rez-de-chaussée de la MIE Bastille est estimé à 45€ par jour de distribution sur l'exercice	3 285
	S/S MIE - Bastille	La valorisation du sous-sol de la MIE Bastille est estimée à 45€ par jour de distribution sur l'exercice.	16 425
		Sout-total Paris	**113 351**

TOTAL DES VALORISATIONS DES LOCAUX MIS A DISPOSITION	**124 181**

Mise à disposition gratuite de biens meubles

Partenaires	Mise à disposition de véhicules	Valorisation en €
SEPTODONT	Septodont met à disposition des véhicules utilitaires mensuellement pour la collecte des denrées alimentaires.	7 180
EUROPCAR	Europcar met à disposition des véhicules utilitaires mensuellement pour la collecte des denrées alimentaires.	29 436

VALORISATION DES VEHICULES MIS A DISPOSITION	**36 616**

3.7.3 Dons en nature

Contributeurs	Contributeurs Dons en nature	Valorisation en €
ANGERS	AGENCE DON EN NATURE	93 820
	LA COCAGNE	90
LYON	ALPINA SAVOIE	2 355
MARSEILLE	SAS CASTI FROID	821
PARIS	ALPINA SAVOIE	9 341
	ANDES	22 516
	BHV	6 126
	BIEN L EPICERIE	3 176
	CHANCERELLE	5 660
	FRANPRIX	4 800
	INNOCENT	13 844
	LA BRIGADE	2 481
	LA PETITE MARQUISE	1 688
	MATERNE	10 490
	MONOPRIX	70 862
	NOUS ANTIGASPI	2 865
	PANE VIVO	7 023
	PARIS LA DEFENCE ARENA	100
	VALORISATION DES DONS EN NATURE	**258 146**

4 Evènements postérieurs à la clôture

Organisation de la première édition du Cop1 Festival :

- Le 6 octobre 2023, Cop1 a organisé son premier festival au Zénith de Paris.

L'expansion des activités de Cop1 se poursuit avec l'ouverture de trois nouvelles antennes :

- Lorient ;
- Aubervilliers ;
- Fort de France.

Premier weekend de travail national et de formation des bénévoles au niveau national.

Changement de date de clôture comptable au 30 Juin de chaque exercice comptable.

AUDIT & communication
Groupe ACS SIGMA

COP1 - SOLIDARITES ÉTUDIANTES

12 PLACE DU PANTHEON

75005 PARIS 05

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE GENERALE
D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/08/2023

ACS SIGMA
AUDIT & communication
SCOFI
PROGEXA
CABINET JPM

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
118, avenue Jean Jaurès - Résidence «Le Belvédère» - Bâtiment D - 75019 PARIS
Tél. : 01 42 45 07 07 - Fax : 01 42 41 63 86 - E-mail : accueil@acs-sigma.fr
www.acs-sigma.fr
SARL au capital de 110 000 € - SIRET 378 006 191 00027 - APE 6920Z

Aux membres de l'association

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission

I. Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée ou autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris,

Le 17/01/2024

Véronique BRAULT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

118, avenue Jean Jaurès - Résidence «Le Belvédère» - Bâtiment D - 75019 PARIS
Tél. : 01 42 45 07 07 - Fax : 01 42 41 63 86 - E-mail : accueil@acs-sigma.fr